



## AVIS N° 42/18

|           |  |
|-----------|--|
| SEANCE DU | 15/08/2018   |
| INTITULE  | Portant aménagement du calendrier des séances de négociation |
| MARCHE    | MARCHE PRINCIPAL   |

### Article 1 :

Conformément à l'article 2, alinéa b de la décision SGBV 02/98, relative aux règles de gestion des séances de négociation, modifiée et complétée, le parquet de la bourse d'Alger sera fermé aux négociations le mercredi 22 Août 2018, et ce, à l'occasion de l'Aid El Adha.

Les séances de cotation reprendront selon le planning habituel à partir du lundi 27 août 2018.